CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E100188** **VALABLE JUSQU'AU** **26/11/2027**

ÉDITÉ LE 13/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/09/2004

Raison sociale : ATELIER ISAC

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/09/2026

Capital : 40 000

24 RUE DE L'OCEAN
ZI DE LA SANGLE
44390 NORT-SUR-ERDRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES

Siret : 478 615 362 00025

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5417264

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011146299004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011146299004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 02 40 57 91 48 **Fax :**

Portable : 06 31 72 70 37

Responsabilité légale :
BROCHU MICHEL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : https://atelier-isac.fr/

E-mail : accueil@atelier-isac.fr

Effectif moyen : 51 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 261 793 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/10/2026 11:32

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E100188** **VALABLE JUSQU'AU** **26/11/2027**

ÉDITÉ LE **13/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/09/2004
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/09/2026
Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES

Siret : **478 615 362 00025**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 5417264

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011146299004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011146299004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **ATELIER ISAC**

24 RUE DE L'OCEAN
ZI DE LA SANGLE
44390 NORT-SUR-ERDRE

Téléphone : 02 40 57 91 48 **Fax :**
Portable : 06 31 72 70 37

Site Internet : https://atelier-isac.fr/
E-mail : accueil@atelier-isac.fr

Responsabilité légale :
BROCHU MICHEL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 51 **Tranche de classification :** EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur,Charpentier,Couvreur,Menuisier,Plâtrier / Plaquiste,Serrurier métallier)	08/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/10/2026 11:32

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.